PLEDGE® NETTOYANT À MEUBLES - FRAÎCHEUR DE CITRON

Version *1*.2
Date d'impression 05/22/2014
Date de révision 05/21/2014
Numéro de la FDS 350000016409

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Informations sur le produit

Nom commercial	:	PLEDGE® NETTOYANT À MEUBLES - FRAÎCHEUR DE CITRON
Utilisation de la substance/du mélange	:	Produit nettoyant spécifique
Société	:	S.C. Johnson et Fils, Limitée 1 Webster Street Brantford ON N3T 5R1
Numéro d'appel d'urgence	:	Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures) (866) 231-5406 Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952) 852-4647 Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures) (613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Apparence/odeur	:	blanc cassé / aérosol / plaisante
Préoccupations immédiates	:	Attention Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Contenu sous pression. Ne pas percer le contenant, ni le jeter au feu. Ne pas stocker à plus de 50°C (120 °F) car le contenant pourrait exploser.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	:	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion.
Yeux	:	Peut causer: Irritation légère des yeux
Peau	:	Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation.
Inhalation	:	Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Ingestion	:	Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Peut provoquer des douleurs abdominales.

Condition médicale aggravée	:	Des gens qui ont des troubles de la peau peut être plus prédisposées à l'irritation.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les produits chimiques dangereux qui sont présents à des niveaux égaux ou supérieurs aux niveaux à déclarer en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA ou du Règlement canadien sur les produits contrôlés sont énumérés dans le tableau ci-après :

Nom Chimique	No.-CAS	Pour cent en poids
Naphta léger (pétrole), alkylation	64741-66-8	5.00 - 10.00

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux	:	Rincer abondamment à l'eau. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Contact avec la peau	:	Rincer abondamment à l'eau. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Inhalation	:	Transférer la personne à l'air frais. En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.
Ingestion	:	Se rincer la bouche à l'eau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Risque d'explosion des aérosols par le feu.
Information supplémentaire	:	Combattre l'incendie à une distance maximale ou à partir d'un endroit protégé. Alors que ce produit possède un point d'éclair inférieur à 200ºF (93ºC), il constitue une solution aqueuse à base d'alcool qui ne soutient pas la combstion. Rafraîchir les conteneurs exposés au feu - s'en approcher avec prudence. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Procédure standard pour feux d'origine chimique. Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil

		de protection respiratoire isolant autonome à pression positive. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Point d'éclair	:	37 °C 98.6 °F Méthode: (TCC)
Limite d'explosivité, inférieure	:	Note: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Note: donnée non disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Enlever toute source d'ignition. Porter un équipement de protection individuel.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.
Méthodes de nettoyage	:	Si l'aérosol est endommagé: Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13). Utiliser du matériel anti-étincelant seulement. Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Ne pas percer le contenant, ni le jeter au feu. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Ne pas vaporiser vers le visage. Ne pas utiliser dans des zones qui n'ont pas une ventilation adéquate. Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Ne pas stocker à plus de 50°C (120 °F) car le contenant pourrait exploser. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Les limites dexposition par lACGIH ou lOSHA nont pas été établies pour ce produit ou les ingrédients à déclarer sauf indication contraire dans le tableau ci-dessus.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire		Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection des mains	:	Pas d'exigence particulière
Protection des yeux		Pas d'exigence particulière
Protection de la peau et du corps	:	Pas d'exigence particulière
Mesures d'hygiène	:	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	:	aérosol
Couleur	:	blanc cassé
Odeur	:	plaisante
pH	:	7.5 - 8.5 à 20 °C(en émulsion)
Point d'ébullition	:	donnée non disponible
Point de congélation	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	37 °C 98.6 °F Méthode: (TCC)
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz)	:	N'entretient pas la combustion.
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	0.955 g/cm3 à 20 °CEvalué(e)
Hydrosolubilité	:	non miscible
Viscosité, dynamique	:	Très visqueux
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Volatile Organic Compounds Total VOC (wt. %)*	:	10.6 % - Des exemptions supplémentaires peuvent s'appliquer *comme défini par les règlementations d'états et fédérales des Etats-Unis pour les produits de consommation

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières à éviter	:	Oxydants forts Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien. Des bases fortes
Produits de décomposition dangereux	:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Réactions dangereuses	:	Si le mélange accidentel se produit et le gaz toxique est formé, secteur de sortie immédiatement. Ne retournez pas jusqu'à ce que bon aéré.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 Mesuré(e) > 20,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 Mesuré(e) > 212 mg/l
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 Calculé(e) > 2,000 mg/kg

Effets chroniques

Cancérogénicité	:	Pas anticipé
Mutagénicité	:	Pas anticipé
Effets sur la reproduction	:	Pas anticipé
Tératogénicité	:	Pas anticipé
Sensibilisation	:	Non connu pour être sensibilisateur.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques : donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Respecter tout règlement fédéral, provincial, et d'État, et toute ordonnance locale et municipale en vigueur concernant l'éliminatio
Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

- **US DOT (Departement dês Transports) & Transport de Substances Dangereuses au Canada:**

Nom d'expédition des Nations unies	UN 1950 AEROSOLS, non-flammable, 2.2
Classe:	2.2
Numéro ONU	1950

Groupe d'emballage:	Aucun(e).
Note:	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

Transport maritime

- *IMDG:*

Nom d'expédition des Nations unies	UN 1950 AEROSOLS, non-flammable, 2.2
Classe:	2
Numéro ONU:	1950
Groupe d'emballage:	Aucun(e).
No EMS:	F-D, S-U
Note:	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

Transport aérien

- *ICAO/IATA:*

Nom d'expédition des Nations unies	UN 1950 AEROSOLS, non-flammable, 2.2
Classe:	2.2
UN/ID No.:	UN 1950
Groupe d'emballage:	Aucun(e).
Note:	SC Johnson ne transportant généralement pas de produits par avion. Veuillez consulter les Règlements Matières Dangereuses IATA/ICAO pour avoir les instructions détaillées pour le transport aérien de ce produit.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

État actuel de notification	:	Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)
État actuel de notification	:	Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Prop. 65 de la Californie	:	Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la Proposition 65 de la Californie.
Règlements du Canada	:	Ce produit est classé conformément aux critères du règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

PLEDGE® NETTOYANT À MEUBLES - FRAÎCHEUR DE CITRON

Version *1*.2
Date de révision 05/21/2014

Date d'impression 05/22/2014
Numéro de la FDS 350000016409

Santé	1
Inflammabilité	3
Réactivité	0

Codes Pour le NFPA

Santé	1
Feu	3
Réactivité	0
Spécial	-

Cette information est fournie en conformité avec les règlementations de l'administration de sécurité et santé au travail des Etats-Unis (OSHA), et du Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

Information supplémentaire
Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment & Regulatory Affairs (GSARA)